



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 23 mai 2019

Objet de la délibération

VOEU DE SOUTIEN A "L'APPEL DES COQUELICOTS"

Le vingt trois mai deux mille dix neuf à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Nadia SOUFFOY, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Julian PONDAVEN, Frédéric TOUSSAINT, Caroline BALSSA, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Jacques KERZERHO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Xavier POUREAU, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Alain HASCOET, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY, Joël TRÉCANT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Katy BOUILLAUT à Michèle DOLLÉ, Thierry FALQUERHO à Yves GUYOT, Nolwenn LE ROUZIC à Martine JOURDAIN, Marc LE BOUHART à Jacques KERZERHO, Sylvie SCOTÉ à Fabrice LEBRETON, Stéphanie LETELLIER à Xavier POUREAU

Absent(s) :

Guénaëlle LE HIN, Michaël BEAUBRUN

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur GUYOT Yves** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Secretariat du Maire

N° 2019.05.005

VOEU DE SOUTIEN A "L'APPEL DES COQUELICOTS"

Rapporteur : Yves GUYOT

En application des dispositions de l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales (alinéa IV), le conseil municipal émet des vœux sur tous les objets d'intérêt local.

Attendu que :

- Au sortir de la seconde guerre mondiale, la généralisation de la production et de l'usage des pesticides a pu sembler régler des problèmes qui restaient sans solution auparavant.
- Les pesticides ne sont plus une réponse appropriée au modèle de développement de nos sociétés qui doit être durable.
- Des centaines d'études parues dans les plus grandes revues scientifiques démontrent que les pesticides sont un grand danger pour la santé humaine et que le nombre de maladies chroniques a explosé ces dernières années.
- L'intensification des pratiques agricoles de ces vingt-cinq dernières années et la généralisation des pesticides sont à l'origine du déclin massif de la biodiversité (disparition à une vitesse vertigineuse des abeilles, oiseaux, insectes...)
- Les professionnels, dépendants des fabricants, sont les premières victimes des pesticides (agriculteurs, ouvriers agricoles, épandeurs, employés de l'industrie agro-alimentaire, techniciens testant les pesticides, ouvriers de l'industrie de production et de stockage...)
- Sans fonds dédié, ce sont les agriculteurs qui supportent le financement de la prise en charge des victimes, via la mutuelle sociale agricole, et non les fabricants eux-mêmes.
- Les fabricants cherchent par tout moyen à contourner les mécanismes de régulation de l'usage des pesticides en proposant de nouvelles molécules sur le marché.

La Ville d'Hennebont, consciente des risques liés à l'usage de pesticides ;

Et considérant les actions qu'elle a déjà engagée et qu'elle va poursuivre, à savoir :

- La mise en place d'un plan de désherbage en 2006 qui s'est intensifié en 2014 avec l'engagement dans une démarche « zéro phyto » via un plan de gestion différenciée des espaces qui s'applique, aujourd'hui, à l'entretien de l'ensemble des espaces publics de la ville y compris les cimetières et la totalité des terrains de sport.
- Son soutien à l'association « Cueillir » qui a organisé une « FETE DES MAUVAISES HERBES » les 5 et 6 avril lors de la semaine des alternatives aux pesticides et en complément du rassemblement des coquelicots le premier vendredi de chaque mois.
- Les animations autour de la grainothèque menées par la médiathèque dans le cadre des « samedis z'animés » ;
- La mise en place d'un Projet Local Agricole et Alimentaire (PLAA) qui coordonnera l'ensemble des initiatives locales (Ville, habitants, associations, agriculteurs, restaurateurs, distributeurs) en faveur d'une agriculture et d'une alimentation durable (création de vergers conservatoires, verger citoyen « Pom d'Amis », championnat du monde d'Hennebont de la soupe, actions de sensibilisation et d'éducation dans les écoles de la ville, introduction d'au moins un élément biologique par repas en restauration scolaire ...).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-29 et L2123-18,
Vu l'intérêt général de la mesure,
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 15 avril 2019,
Vu l'avis favorable de la Commission Ville en date du 9 mai 2019,
Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

- **SOUTIENT ET REJOINT** l'Appel des coquelicots, qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.
- **DEMANDE** au Gouvernement, à l'Assemblée nationale et à l'Union européenne d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leur modèle de production agricole ; cela, afin de permettre à la fois une juste rémunération de leur travail et une sortie rapide et effective des pesticides de synthèse.
- **POURSUIT** avec exemplarité les actions engagées par la Ville d'Hennebont en matière de développement durable et solidaire, ainsi que de santé environnementale.

Délibération adoptée par 29 voix Pour et 2 voix Contre, 0 Abstention(s).

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU